N° 146 – Mars 2025

# L'enseignement à Genève

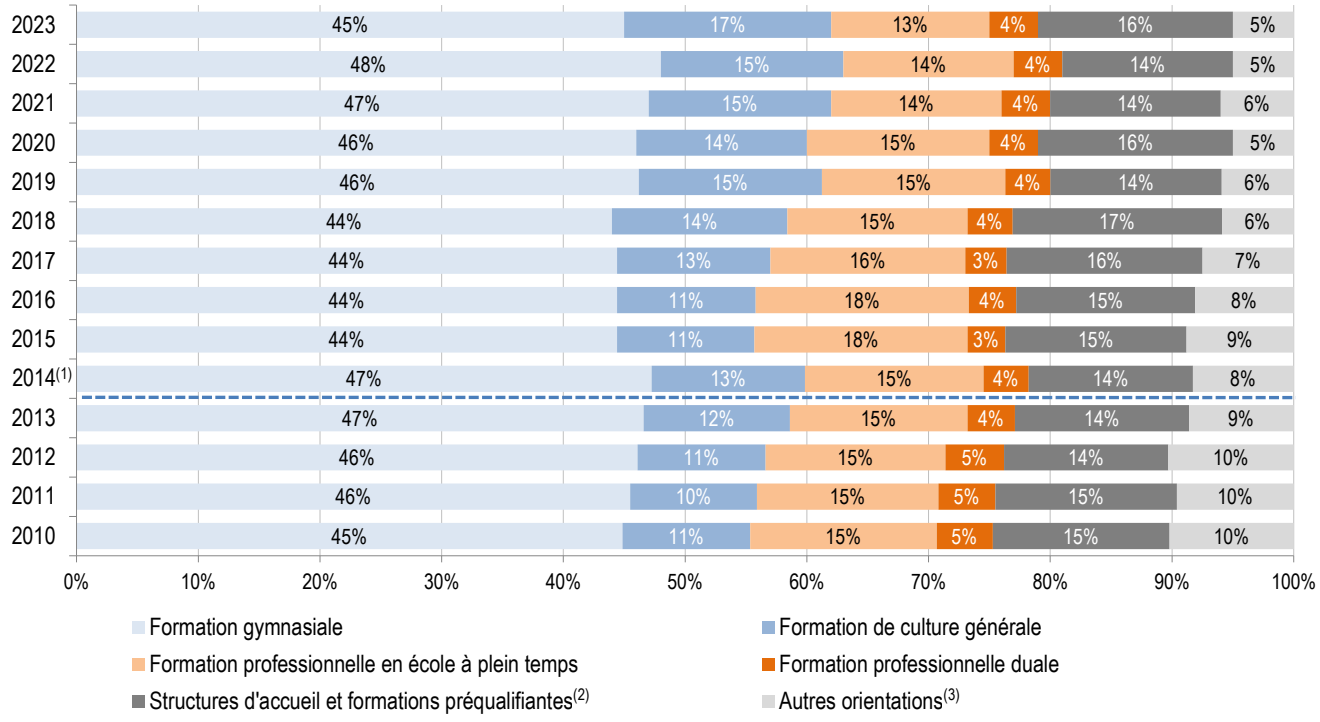
# REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

## D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II

*Après le cycle d'orientation (CO), les élèves s'orientent principalement vers les formations en école : en 2023, 45% vont au Collège, 17% à l'École de culture générale (ECG), 13% commencent une formation professionnelle à plein temps et 4% choisissent la voie duale. Environ 16% des jeunes ne parviennent pas à entrer directement dans une filière certifiante et doivent passer par une structure d'accueil ou une formation préqualifiante. Les garçons sont moins nombreux que les filles à entrer au Collège (40% contre 51%) et choisissent plus fréquemment la formation professionnelle (24% contre 11%).*

**À la sortie du CO, les élèves se dirigent essentiellement vers des formations en école :** filière gymnasiale pour plus de 4 élèves sur 10, École de culture générale (ECG, 17%) et enfin la formation professionnelle se déroulant à plein temps en école (13%) (voir **D4.a**). Moins de 4% des élèves de 11e commencent un apprentissage dual directement l'année suivante. L'attrait pour la formation professionnelle duale reste ainsi limité à la sortie du CO en dépit des efforts déployés : plan d'action initié par le Conseil d'État en 2015 visant à augmenter le taux d'orientation vers la voie duale à la sortie du CO, dispositifs mis en place par le DIP (Go-Apprentissage [équipes de conseillers et conseillères en orientation et en insertion, chargées d'assurer la transition entre le CO et les entreprises], refonte des cours d'information et orientation scolaires et professionnelles [IOSP]). En parallèle, 16% des jeunes sortant du CO ne parviennent pas à entrer directement dans une filière certifiante du secondaire II, essentiellement en raison de difficultés scolaires. Pour tenter d'en rejoindre une ultérieurement, ils ou elles doivent passer par une formation préqualifiante. C'est également le cas de la population scolaire migrante qui poursuit au secondaire II dans une structure d'accueil spécifique pour allophones (soit 2% d'une cohorte de 11e du CO). Enfin, 5% des jeunes de 11e ne poursuivent pas leur formation l'année suivante dans le secondaire II public soit en raison d'un redoublement de la 11e année, soit parce qu'ils ou elles s'orientent vers une école privée, quittent Genève, ou dans de rares cas abandonnent – le plus souvent temporairement – leur formation.

**D4.a Situation au 31 décembre des élèves scolarisés en 11e du CO l'année précédente, 2010-2023**




N.B. Les données 2000 à 2009 sont disponibles dans le classeur Excel *D4* sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).

(1) Transition à l'ESII de la première volée d'élèves ayant parcouru le CO avec la nouvelle organisation (R1/section CT, R2/section LC, R3/section LS).

(2) Les formations préqualifiantes incluent la population mineure suivie par CAP Formations dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) (voir *Pour comprendre ces résultats*).

(3) Enseignement privé, pas de scolarité dans une école genevoise, redoublement au CO.

*Source : SRED/nBDS, état au 31.12.*

## Depuis 2010, davantage d'élèves choisissent l'École de culture générale

Les orientations à l'issue du CO sont relativement stables depuis 2010 mais évoluent malgré tout. De manière assez constante, à l'issue du CO, 4 à 5 élèves sur 10 fréquentent le Collège l'année suivante. Avec la création de la maturité spécialisée en 2005, les orientations vers l'ECG se sont progressivement renforcées (de 11% en 2010 à 17%) pour dépasser, depuis trois ans, la part des orientations vers la formation professionnelle plein temps (passée de 15% en 2010 à 13%). On observe un effet de « vases communicants » entre les orientations vers ces deux formations.

Depuis le début des années 2000, l'orientation vers les structures d'accueil et les programmes de préqualification est devenue de plus en plus fréquente au fil des années (de 7% en 2000 [voir classeur Excel sur la page des RIS] à 16% en 2023) pour représenter, en effectifs d'élèves qui sortent du CO, autant, voire plus que la formation professionnelle en école ou l'ECG. Avec la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) qui maintient dans le système de formation l'ensemble de la population mineure, même les jeunes plus fragiles qui ne peuvent pas rejoindre une filière certifiante directement après le CO. Néanmoins il faut souligner que peu de jeunes décrochaient directement après la 11e du CO, d'où un impact de FO18 peu visible sur les transitions à la sortie du CO. Par effet mécanique, la part des « autres orientations » (qui recouvrent notamment les sorties du système d'enseignement) tend à diminuer très légèrement.

## Une transition très déterminée par le niveau scolaire en fin de CO

Les orientations sont fortement structurées par le profil scolaire des élèves. En effet, ce sont essentiellement la section fréquentée, les notes et le statut de promotion au CO qui règlementent l'accès aux différentes formations du secondaire II. Les élèves dont le parcours scolaire n'a présenté aucune difficulté (promus de section littéraire-scientifique [LS]), bien qu'ayant accès à toutes les formations de niveau secondaire II, se dirigent essentiellement vers la filière gymnasiale (79%).

**D4.b Orientation après la 11e du CO, selon la section(1) et le statut de promotion(2), 2023**

| Profil de l'élève | Situation au 31.12.2023 | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Formation gymnasiale | | Formation de culture générale | | Formation professionnelle à plein temps | | Formation professionnelle duale | | Structures d'accueil et formations préqualifiantes | | Redoublement au CO | | Autres orientations (3) | | Total | |
| | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % | Nombre d'élèves | % |
| LS promu | 2'008 | 79% | 168 | 7% | 231 | 9% | 74 | 3% | 3 | <1% | 1 | <1% | 48 | 2% | 2'533 | 100% |
| LS non promu | 2 | <1% | 170 | 56% | 89 | 29% | 14 | 5% | 2 | <1% | 12 | 4% | 14 | 5% | 303 | 100% |
| LC bien promu | 20 | 21% | 30 | 31% | 30 | 31% | 11 | 11% | | | | | 5 | 5% | 96 | 100% |
| LC promu | | | 344 | 53% | 211 | 33% | 52 | 8% | 7 | 1% | 1 | < 1% | 31 | 5% | 646 | 100% |
| LC non promu | | | 5 | 3% | 8 | 4% | 11 | 6% | 152 | 76% | 14 | 7% | 10 | 5% | 200 | 100% |
| CT bien promu | | | 19 | 54% | 9 | 26% | 3 | 9% | 4 | 11% | | | | | 35 | 100% |
| CT promu | | | 1 | < 1% | 9 | 4% | 21 | 9% | 181 | 81% | 1 | < 1% | 10 | 4% | 223 | 100% |
| CT non promu | | | | | 5 | 5% | 7 | 7% | 79 | 77% | 3 | 3% | 9 | 9% | 103 | 100% |

(1) LS : section littéraire-scientifique ; LC : section langues vivantes et communication ; CT : section communication et technologie.

(2) Voir *Pour comprendre ces résultats*.

(3) Pas de scolarité dans une école genevoise (principalement départ du canton), redoublement au CO, enseignement privé, enseignement spécialisé.

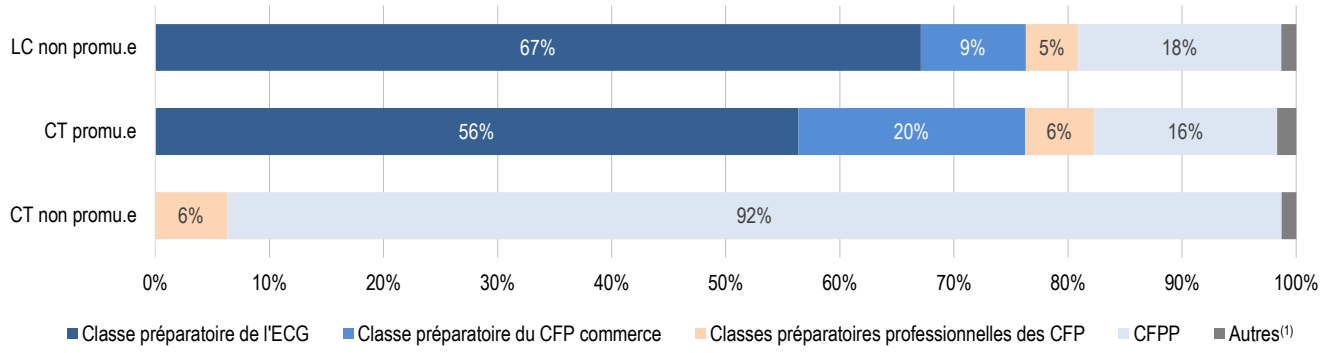
N.B. Les élèves des classes d'accueil et des classes-ateliers du CO ainsi que celles et ceux dont le statut de promotion n'est pas connu ne sont pas pris en compte.
Les formations préqualifiantes incluent la population mineure suivie par CAP Formations dans le cadre de FO18.

*Source : SRED/nBDS, état au 31.12.*

Environ 8 fois sur 10, les élèves non promus de LC ou de CT entrent dans une formation préqualifiante (voir **D4.b**), constat qui tend à se renforcer ces dernières années. D'une part, ils ou elles ne répondent souvent pas aux conditions d'admission des formations certifiantes (générales ou professionnelles à plein temps) ; d'autre part, ils ou elles ne sont pas parvenus à entrer en formation professionnelle duale (n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage sur un marché assez concurrentiel). Rappelons que quel que soit le statut de promotion, l'orientation vers l'apprentissage dual est limitée, mais varie de 3% (LS promus) à 11% des élèves (LC bien promus).

Même lorsqu'ils ou elles sont promus, 81% des élèves de CT entrent en formation préqualifiante. Ils ou elles ne fréquentent toutefois pas les mêmes formations préqualifiantes que les élèves non promus de CT. Les élèves promus de CT entrent en effet principalement en classe préparatoire de l'ECG (56%) ou en classe préparatoire du CFP commerce (20%) (voir **D4.c**). C'est peu ou prou les mêmes orientations pour les élèves non promus de LC (67% de ces jeunes entrent en classe préparatoire de l'ECG et 6% en classe préparatoire du CFP commerce). En revanche, la situation est sensiblement différente pour les jeunes non promus de CT qui se dirigent essentiellement (92%) au Centre de formation pré-professionnelle (CFPP), principalement dans les classes à plein temps en école.

**D4.c Type de formation préqualifiante fréquentée par les élèves de CT (promus et non promus) et de LC (non promus), 2023**




(1) Formations FO18, ACCES II.

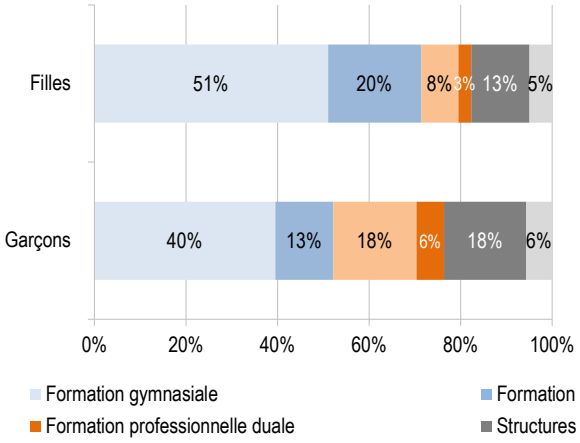
*Source : SRED/nBDS, état au 31.12.*

## Les garçons choisissent deux fois plus que les filles la formation professionnelle

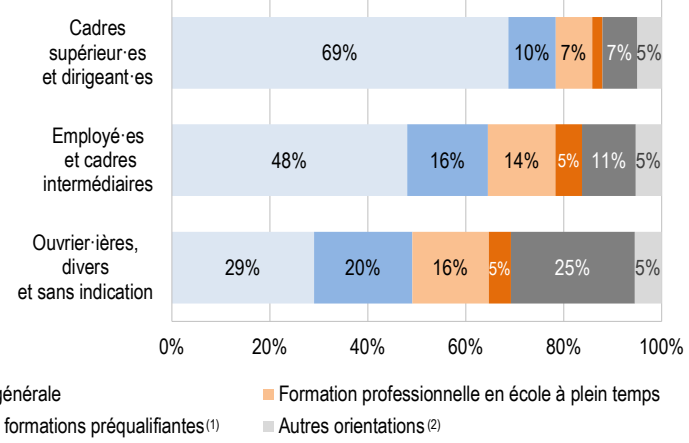
En 2023, la quasi-totalité des élèves (95%) entrent au secondaire II public après la 11e du CO, leurs orientations étant fortement différenciées selon le genre et le milieu social d'origine (voir **D4.d** et **D4.e**). De manière générale, les filles ayant suivi plus fréquemment que les garçons des filières à exigences élevées au CO, elles s'orientent davantage dans les filières généralistes (Collège 51%, ECG 20%). Les garçons sont non seulement moins nombreux à pouvoir entrer dans la filière gymnasiale (40%), mais ils choisissent également plus fréquemment une orientation professionnelle (24%). L'orientation plus fréquente des filles vers les filières exigeantes et généralistes est une composition de deux facteurs : non seulement elles sont plus nombreuses à pouvoir y entrer (p. ex. 62% des filles sont promues de la section LS *vs* 51% des garçons), mais à situation scolaire égale, les filles choisissent un peu plus fréquemment cette orientation : quand elles ou ils sont promus de LS, 81% des filles vont au Collège *vs* 76% des garçons. Les garçons qui ont de bons résultats scolaires ont en effet des orientations un peu plus diversifiées, en se dirigeant notamment vers les formations intégrant une maturité professionnelle. L'écart filles-garçons tend toutefois à se réduire un peu (il était ainsi de 16 points de pourcentage en 2015 contre 11 points actuellement), les filles allant un peu moins au Collège que précédemment.

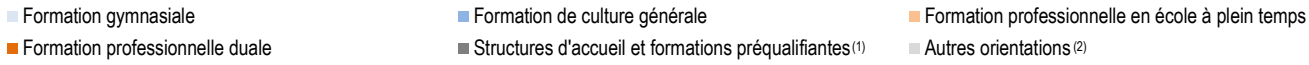
Sept jeunes de milieu modeste sur 10 entrent directement dans une formation certifiante après le CO ; c'est le cas de 9 jeunes sur 10 dans les milieux favorisés ou intermédiaires. Les choix de formations certifiantes présentent également des différences : ainsi, 69% des élèves de milieu favorisé entrent au Collège contre respectivement 48% des enfants d'employés et 29% des élèves de milieu modeste. Ces disparités qui perdurent dans le temps ne sont néanmoins pas spécifiques à Genève puisqu'elles sont largement documentées sur le plan national et international. Elles résultent à la fois de différences dans la réussite scolaire et dans les choix d'orientation assez marqués socialement. Les enfants de milieux peu favorisés réussissent en moyenne moins bien à l'école et lorsqu'ils ou elles réussissent, leurs orientations sont souvent différentes avec, par exemple, moins d'entrées au Collège. En effet, 81% de celles et ceux qui sont issus des milieux sociaux les plus favorisés sont promus de LS *vs* 45% des élèves de milieux modestes (différence de réussite) ; et 89% des élèves promus de LS et de milieux favorisés vont au Collège, alors que 71% des élèves promus de LS et de milieux modestes s'y orientent (différence de choix à réussite égale).

**D4.d Orientation au secondaire II après la 11e du CO, selon le genre, 2023**




**D4.e Orientation au secondaire II après la 11e du CO, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2023**



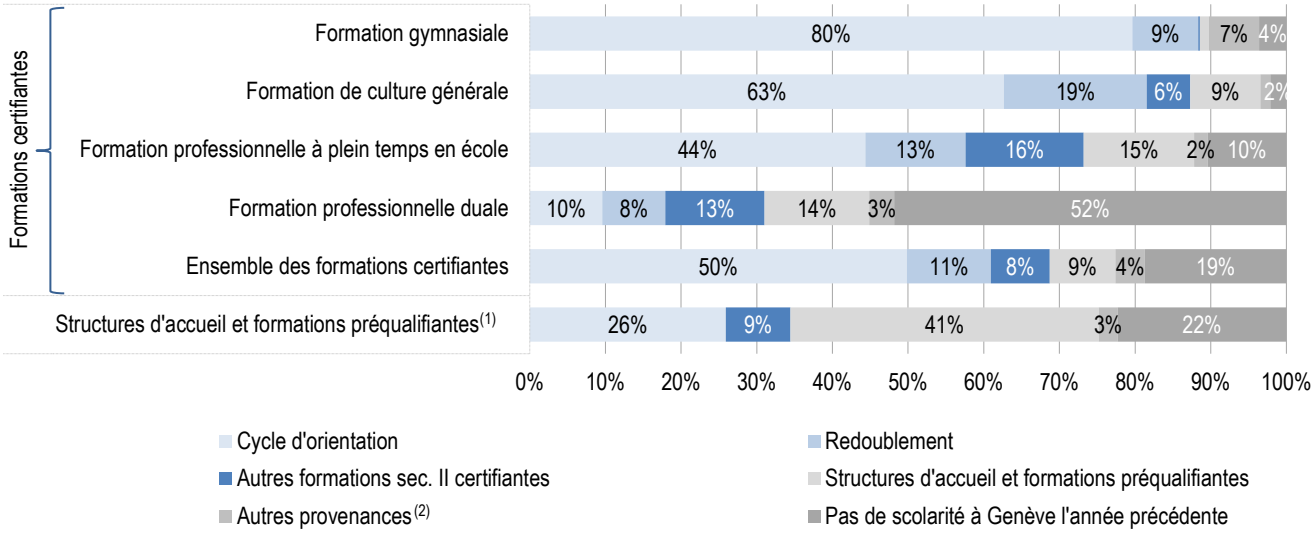

(1) Les formations préqualifiantes incluent la population mineure suivie par CAP Formations dans le cadre de FO18.
(2) Départs hors du canton, transitions vers l'enseignement privé et redoublements au CO.

*Source : SRED/nBDS, état au 31.12.*

## La moitié des élèves de 1re année du secondaire II proviennent directement du CO

Il est également possible de considérer la transition entre le CO et le secondaire II en observant la provenance des élèves qui sont en 1re année du secondaire II ou dans les structures d'accueil et préqualifiantes. Globalement, en 2023, la moitié des élèves qui fréquentent une 1re année certifiante du secondaire II proviennent directement du CO ; 11% redoublent l'année, 8% étaient déjà au secondaire II public l'année précédente mais dans une autre filière, 9% proviennent des structures d'accueil ou de formations préqualifiantes et 4% d'autres filières scolaires (écoles privées notamment) ; enfin, près de 20% n'avaient pas de scolarité à Genève l'année scolaire précédente (ou plus précisément au 31 décembre 2022, voir **D4.f**).

**D4.f Provenance des élèves de 1re année du secondaire II et des structures d'accueil et formations préqualifiantes, 2023**




N.B. La population de référence est composée ici des élèves en début de secondaire II et non plus de celles et ceux qui sortent du CO (comme dans le graphique **D4.a**). Les formations préqualifiantes incluent la population mineure suivie par CAP Formations dans le cadre de FO18.

(1) Il n'y a pas de redoublement dans les structures d'accueil et les mesures préqualifiantes, mais certains et certaines peuvent y passer plus d'une année.
(2) Écoles privées, enseignement spécialisé.

*Source : SRED/nBDS, état au 31.12.*

Cette configuration, relativement stable dans le temps, diffère en revanche largement selon la filière considérée. La filière gymnasiale recrute en 1re année essentiellement des élèves provenant directement du CO (80%). Les autres élèves redoublent leur année ou proviennent d'une école privée. Pour les autres formations se déroulant en école à plein temps (centres de formation professionnelle ou ECG), les élèves viennent un peu moins directement du CO : ils et elles sont 63% à l'ECG et 44% dans les formations professionnelles à temps plein. Dans ces filières, les autres élèves sont soit des redoublants ou redoublantes (qui peuvent cependant avoir changé de métier dans le cas de la formation professionnelle), soit des jeunes qui se réorientent dans ces filières après avoir effectué une année (au moins) dans une autre filière du secondaire II public (p. ex. Collège), ou encore des jeunes ayant suivi auparavant une formation préqualifiante ou venant d'une structure d'accueil. Relevons que l'entrée à l'ECG se fait plus fréquemment directement après le CO (ils et elles étaient ainsi 53% en 2016, soit 10 points de moins qu'en 2023), signe probable du profilage de cette école de plus en plus fortement couplée à la maturité spécialisée qui donne directement accès aux hautes écoles spécialisées (HES) et, via la passerelle « Dubs » (depuis 2017), aux hautes écoles universitaires.

Concernant les structures d'accueil et les formations préqualifiantes, 26% des jeunes proviennent directement du CO et un peu plus de 41% s'y maintiennent une deuxième année. Il s'agit le plus souvent de jeunes n'ayant pas encore atteint la majorité qui sont encore en obligation de formation, mais qui n'ont pas trouvé d'orientation certifiante après une première année de préqualification ou de classe d'accueil. Enfin, 22% n'étaient pas, l'année précédente, en formation à Genève (migration et/ou reprise d'une formation après une interruption prématurée).

La filière duale est particulière à plusieurs égards : 10% seulement des apprentis et apprenties de 1re année étaient au CO l'année précédente. Par ailleurs, on relèvera que plus de la moitié des jeunes qui sont en 1re année d'apprentissage dual (52%) n'avaient pas de scolarité à Genève l'année précédente. Trois facteurs expliquent cette situation : l'apprentissage dual genevois attire un certain nombre de jeunes de cantons voisins (notamment par le biais des classes intercantonales pour certains métiers), voire de France voisine où l'apprentissage dual est moins développé ; une partie des jeunes peine à trouver un apprentissage au moment souhaité : ils et elles travaillent, effectuent des stages ou ont d'autres occupations pour un temps en vue de trouver ultérieurement une place d'apprentissage ; enfin, l'apprentissage (AFP ou CFC) est souvent la seule possibilité de formation offerte aux jeunes en difficultés scolaires qui avaient abandonné prématurément leur formation.

*François Rastoldo, Rami Mouad*
*(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)*

**Pour en savoir plus**


- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, 65*. Genève : SRED.
- DIP (2019). *La formation obligatoire jusqu'à 18 ans, un atout indispensable.* https://www.ge.ch/dossier/formation-obligatoire-18-ans-atout-indispensable [consulté le 12.08.2019]
- Davaud, C., et Rastoldo, F. (2012). La massification de l'enseignement secondaire II et ses effets à l'âge de la nouvelle « maturité », 1998-2008. In Ch. Magnin et Ch.-A. Muller (Eds.), *Enseignement secondaire formation humaniste et société. XVIe - XXIe siècle* (pp. 237-252). Genève : Slatkine.
- Bergman, M.-M., Hupka-Brunner, S., Keller, A., Meyer, T. et Stalder, B. (Eds) (2012). *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE.* Zürich : Seismo.
- Boudon, R. (2000). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. In R. Boudon, C.-H. Cuin et A. Massot (Eds). *L'axiomatique de l'inégalité des chances* (pp. 151-170). Paris : L'Harmattan.
- Rastoldo, F. Hrizi, Y. et Mouad, R. (2023). La formation professionnelle initiale à Genève. État des lieux en 2022. *Éclairages*, *n°2*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/31927/telecharger
- Cecchini, A., Scalambrin, L., Rastoldo, F. et Mouad, R. (2023). Vulnérabilités scolaires et premier diplôme. Le décrochage à l'aune de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). *Éclairages*, *n°1*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/31153/telecharger
- Mouad, R. et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/20988/telecharger
- Le Roy-Zen Ruffinen, O., Martz, L., Mouad, R., & Wettstein, J. (2024). *Portrait chiffré de l'école genevoise. Édition 2024 (chapitre 3 : Comment se déroulent les parcours de formation ?)*. Genève : SRED. Portrait chiffré de l'école genevoise - Edition 2024


**Pour comprendre ces résultats**

***Sources des données***

Les données concernant l'ensemble des élèves fréquentant le système genevois d'enseignement et de formation public proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève. Elles reflètent l'état de la nBDS au 31 décembre de chaque année.

Les données de la formation professionnelle duale incluent les élèves de l'EPIA extérieur.

Les formations préqualifiantes comptabilisent les élèves au Centre de formation préprofessionnelle (CFPP), en classe préparatoire (ECG, École de commerce et écoles professionnelles), les parcours individualisés. Est également comptabilisé l'ensemble de la population mineure suivie par CAP Formations (au titre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, FO18).

Les structures d'accueil, qui s'adressent aux jeunes allophones dont l'arrivée sur le territoire genevois est récente, ont lieu à l'Accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II).

***Statut de promotion en fin de CO***

***- Promu :*** satisfait aux normes de promotion de la section en fin de CO (la norme de base est une moyenne annuelle de 4,0 pour chaque discipline. Une tolérance est admise pour les élèves qui ne remplissent pas cette norme de base. Une ou un élève est néanmoins promu à condition de ne pas avoir plus de 3 moyennes annuelles entre 3,5 et 3,9, ou pas plus d'une moyenne annuelle entre 3,0 et 3,4 et une autre entre 3,5 et 3,9, ou enfin une seule moyenne annuelle entre 2,5 et 2,9 ; et que la moyenne générale ainsi que la moyenne des disciplines principales soient au moins égales à 4,0 ; et que la note minimum de 3,5 soit atteinte en français et mathématiques).

***- Bien promu :*** satisfait aux normes de promotion en fin de CO des sections LC et CT avec une moyenne générale ≥ 5. Les élèves de LC qui ont par ailleurs une moyenne annuelle ≥ 4,5 dans les disciplines principales peuvent accéder au Collège.

***- Non promu :*** ne satisfait pas aux normes de promotion de la section en fin de CO.

- ***Dérogations :*** pour l'année scolaire 2019-20, en raison des effets de la pandémie, des dérogations ont été accordées aux élèves qui s'écartaient peu des normes de promotion (environ 2/10e). Ainsi, ces élèves pouvaient choisir la même orientation que s'ils ou elles avaient été promus.

***Catégorie socioprofessionnelle des parents***

La catégorie « divers et sans indication » regroupe notamment des enfants dont les parents ont un statut précaire, p. ex. parent au chômage, famille monoparentale dont le parent est sans activité professionnelle, personnes requérant l'asile, personnes réfugiées, enfants vivant dans des milieux institutionnels tels que des foyers, etc.

***Pas de scolarité dans le système genevois d'enseignement et de formation***

Individu ne fréquentant aucune formation au 31 décembre (ou classe intercantonale) enregistrée dans la nBDS une année donnée. Ces élèves peuvent avoir quitté le canton et continuent leur scolarité dans un autre canton ou pays. Avant 2018, un certain nombre d'élèves pouvaient avoir interrompu momentanément leur scolarité (stage, séjour linguistique, etc.) ou l'avoir cessée définitivement.

***Redoublement***

Une ou un élève qui change d'apprentissage en restant dans le même type de formation professionnelle (à plein temps en école ou, à l'inverse, en formation duale) n'est pas considéré comme ayant changé de filière. Il n'y a pas de redoublement dans les structures d'accueil et les mesures préqualifiantes, mais certains et certaines peuvent y passer plus d'une année.

***Formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18)***

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (art. 194 de la Constitution genevoise acceptée par le peuple en octobre 2012) poursuit deux objectifs : *(i)* permettre à chaque jeune de réussir une première formation, *(ii)* venir en aide aux jeunes qui sont en décrochage. Concrètement, depuis la rentrée scolaire 2018, toutes et tous les jeunes habitant Genève doivent poursuivre leur formation jusqu'au jour de leur 18e anniversaire au moins.

**Lien vers les données :** https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques


Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Service de la recherche en éducation (SRED)
12, Quai du Rhône ● 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00 ● sred@etat.ge.ch ● www.ge.ch/dossier/analyser-education